

# **Résumé de la concertation réalisée dans le cadre de la procédure de révision du PSMV de la Ville de Montpellier**

## **Articles de presse parus**

- 3 questions à Alexandre Mélissinos, Le but : faire vivre la ville, Midi Libre du 17 avril 2008
- Urbanisme, Révision, révision, Montpellier plus du 18 avril 2008
- Montpellier, Le plan de sauvegarde du centre ancien en révision, Le moniteur n°5449 du 2 mai 2008
- De nouveaux enjeux, En prévision de la future révision des règles d'urbanisme en secteur sauvegardé, une étude est menée, Montpellier notre ville n°325 de juin 2008
- Les ingrédients du futur plan de sauvegarde, L'Hérault du jour du 17 juillet 2008
- Montpellier un centre ancien élargi et protégé, L'Ecusson va faire reluire sa ceinture, L'Hérault du jour du 17 juillet 2008
- Urbanisme, début de révision du secteur sauvegardé, Midi Libre du 18 juillet 2008
- Réunion publique secteur sauvegardé, L'Hérault du jour du 22 octobre 2008
- Secteur sauvegardé, Montpellier actu du 22 octobre 2008
- Préserver l'Ecusson, Secteur sauvegardé, la Ville va modifier le plan de sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine pour l'adapter aux contraintes d'aujourd'hui, Montpellier notre ville n°330 de décembre 2008
- Secteur sauvegardé, la révision est lancée, Direct Montpellier du 29 avril 2009.

## **Réunions publiques**

### **Réunion du 15 juillet 2008**

Réunion organisée Salle Rabelais à partir de 18h30 et animée par :

- Philippe SAUREL, adjoint délégué à l'urbanisme,
- Alexandre MELISSINOS, architecte responsable de l'équipe chargée d'étude,
- Robert JOURDAN, CRMH, DRAC, maître d'ouvrage,
- Michel GEOFFROY, chargé du suivi du PSMV, DRAC,
- Alain VERNET, ABF, SDAP,
- Patrice BONNIN, directeur MGC, Ville de Montpellier
- Isabelle HIRSCHY, architecte du patrimoine, Responsable du service patrimoine, Ville de Montpellier

Invitation des associations de quartiers, de commerçants et toutes les autres associations concernées par le sujet, diffusion d'une page sur l'espace presse du site internet de la Ville et d'un communiqué de presse non relayé.

Présence d'une quinzaine de personnes et de journalistes : parution d'articles les jours suivants dans Midi Libre et Montpellier plus.

Thématiques abordées : traitement des devantures commerciales, réglementation des terrasses commerciales, suivi des infractions.

### **Réunion du 22 octobre 2008**

Réunion organisée Salle Pétrarque à partir de 18h30 et animée par :

- Philippe SAUREL, adjoint délégué à l'urbanisme,
- Alexandre MELISSINOS, architecte responsable de l'équipe chargée d'étude,
- Alain VERNET, ABF, SDAP,
- Patrice BONNIN, directeur MGC, Ville de Montpellier.

Invitation des associations de quartiers, de commerçants et toutes les autres associations concernées par le sujet, diffusion d'un communiqué de presse dans Midi Libre, Hérault du jour et Montpellier plus, mailing dans 2 400 boîtes aux lettres.

Présence de 80 à 100 personnes.

### **Réunion du 29 avril 2009**

Réunion organisée Salle Pétrarque à partir de 18h30 et animée par :

- Philippe SAUREL, adjoint délégué à l'urbanisme,
- Christian BOUILLE, adjoint délégué à MGC,
- Alexandre MELISSINOS, architecte responsable de l'équipe chargée d'étude,
- Alain VERNET, ABF, SDAP,
- Catherine BOUTRY, SDAP,
- Patrice BONNIN, directeur MGC, Ville de Montpellier.

Invitation des associations de quartiers, de commerçants et toutes les autres associations concernées par le sujet, diffusion d'un communiqué de presse dans Direct Montpellier, mailing dans boîtes aux lettres.

Présence de 70 à 80 personnes.

### **Réunion du 6 janvier 2010**

Réunion organisée Salle Pétrarque à partir de 18h30 et animée par :

- Philippe SAUREL, adjoint délégué à l'urbanisme,
- Alexandre MELISSINOS, architecte responsable de l'équipe chargée d'étude,
- Patrice BONNIN, directeur MGC, Ville de Montpellier.
- Isabelle HIRSCHY, architecte du patrimoine, Responsable du service patrimoine, Ville de Montpellier

Invitation des associations de quartiers, de commerçants et toutes les autres associations concernées par le sujet.

Présence d'une trentaine de personnes.

### **Réunion du 24 mai 2011**

Réunion organisée Salle Pétrarque à partir de 18h30 et animée par :

- Philippe SAUREL, adjoint délégué à l'urbanisme,
- Alexandre MELISSINOS, architecte responsable de l'équipe chargée d'étude,
- Gabriel JONQUERES d'ORIOLO, ABF, SDAP,
- Delphine CHRISTOPHE, Conservatrice régionale des monuments historiques, DRAC.
- Jean Louis VAYSSETTES, Ingénieur de recherche, conservation régionale de l'archéologie, DRAC
- Patrice BONNIN, directeur MGC, Ville de Montpellier.
- Isabelle HIRSCHY, architecte du patrimoine, Responsable du service patrimoine, Ville de Montpellier

Invitation des associations de quartiers, de commerçants et toutes les autres associations concernées par le sujet, diffusion d'un communiqué de presse dans Montpellier plus, mailing dans boîtes aux lettres.

Présence d'une cinquantaine de personnes.

Thématiques abordées : Problèmes de remontées d'humidité dans les caves des immeubles, ravalement de façade des institutions, devenir de l'Hôtel Richer de Belleval, mise en place d'ateliers pédagogiques avec les enfants des écoles sur des sujets patrimoniaux, devenir du parking des Arceaux.

### **Réunion du 22 janvier 2014**

Réunion organisée Salle Pétrarque à partir de 18h et animée par :

- Michaël DELAFOSSE, adjoint délégué à l'urbanisme,
- Magalie COUVERT, adjointe déléguée au quartier Centre,
- Patrice BONNIN, directeur MGC, Ville de Montpellier.
- Isabelle HIRSCHY, architecte du patrimoine, Responsable du service patrimoine, Ville de Montpellier

Invitation des associations de quartiers, de commerçants et toutes les autres associations concernées par le sujet. Diffusion d'un communiqué de presse non relayé.

Présence d'une quinzaine de personnes.

Thématiques abordées : passage de la ligne 5 de tramway, protection du paysage, installation de sanitaires publics

## **Bilan**

Les éléments suivants ont pu être pris en compte dans le cadre du règlement du secteur sauvegardé : intégration et repérage d'éléments patrimoniaux non visibles et indiqués par des usagers, protection de cours et jardins.

Pour répondre aux nombreuses remarques sur les infractions observées, la Ville a mis en place non seulement une police de l'urbanisme mais aussi des outils pédagogiques afin d'aider les pétitionnaires dans leur démarche (plaquettes d'information, matériauthèque, permanences d'un architecte conseil à la Mission Grand Cœur).

Les autres sujets ayant fait l'objet de demandes des usagers sont pris en compte dans d'autres règlements de la Ville (règlementations des enseignes, des terrasses commerciales, charte de l'espace public,...). Certaines demandes portant sur les dysfonctionnements de la ville au quotidien sont traitées dans le cadre de Montpellier au quotidien. Pour la question de la requalification des logements, la Ville a mis en place depuis 10 ans déjà des actions de renouvellement urbain avec son aménageur dans le cadre de concessions d'aménagement.

Certaines personnes se sont étonnées de la réalisation d'interventions contemporaines en secteur sauvegardé, mais ce type de construction fait partie de l'évolution logique de la ville et fait l'objet d'une réglementation tout comme les bâtis à préserver. L'architecture contemporaine a aussi sa place dans le centre ancien où se côtoient déjà des architectures appartenant aux siècles précédents.

La concertation sur la révision du PSMV a donc touché un large public. Les questions et échanges ont été nombreux, traduisant un vif intérêt des participants pour le patrimoine historique de Montpellier, sa mise en valeur et son adaptation aux conditions de confort modernes. Le projet de PSMV paraît dans l'ensemble bien accepté et n'a pas fait l'objet d'opposition particulière.